



International

Avenant sécurité politique et évacuation en cas de catastrophe naturelle

Tranquillité d'esprit accrue grâce à l'assistance voyage à valeur ajoutée

Nous vous remercions d'avoir choisi l'avenant Sécurité politique et évacuation en cas de catastrophe naturelle et frais de réinstallation de CNA. À titre d'assurés, vos employés sont couverts jour et nuit, tous les jours de la semaine, lorsqu'ils sont en voyage d'affaires dans un pays où l'instabilité politique ou une catastrophe naturelle pourrait leur causer des problèmes. Veuillez passer en revue les renseignements détaillés figurant dans votre police afin de bien comprendre les garanties, les limites et les dispositions ainsi que les conditions du contrat.

De précieuses ressources avec un clic

Que vos employés se rendent à l'étranger pour explorer de nouveaux marchés ou pour assister à un salon professionnel, les ressources suivantes peuvent aider à planifier leur voyage en toute quiétude.

Assistance voyage de CNA Canada

Grâce à l'avenant Sécurité politique et évacuation en cas de catastrophe naturelle et frais de réinstallation de CNA, vous bénéficiez automatiquement de notre Assistance voyage de CNA Canada. Ces services sont offerts par Europ Assistance USA, Inc. (EA), branche de la plus grande et de la plus chevronnée des entreprises d'assistance voyage au monde. Les employés qui se rendent à l'étranger ont accès au centre de service des employés d'EA à toute heure du jour ou de la nuit, tous les jours de l'année, presque partout dans le monde, en composant le **855-CNA-4900 (855-262-4900)**.

Inscrivez votre voyage à l'étranger par l'entremise du portail en ligne [Assistance voyage de CNA Canada](#) afin de recevoir les alertes et les avertissements de voyage dès leur publication par les agences gouvernementales du Canada et des États-Unis.

Ouvrez une session sur le site et utilisez les coordonnées ci-dessous pour inscrire votre voyage:

- Group ID: N2CNA
- Access Code: 130714

Gouvernement du Canada

Vous pouvez également vous inscrire sur le site du gouvernement canadien à l'adresse <https://voyage.gc.ca/voyager/avertissements> et cliquer sur le pays correspondant à votre destination pour recevoir des conseils et des avertissements. En vous inscrivant, vous recevrez des renseignements à jour sur les sujets suivants :

- Sécurité locale et conditions de sécurité et secteurs à éviter.
- Exigences d'entrée et de sortie.
- Lois et coutumes locales.
- Risques pour la santé et restrictions.
- Catastrophes naturelles et climat.
- Où obtenir de l'aide pendant que vous êtes à l'étranger.

Programme Smart Traveler Enrollment Program du Département d'État des États-Unis

Inscrivez-vous au Smart Traveler Enrollment Program du Département d'État des États-Unis à l'adresse <https://step.state.gov/STEP/Pages/Common/Subscribe.aspx>. En vous inscrivant au programme, non seulement recevrez-vous les avertissements de voyage se rapportant aux pays que vous avez sélectionnés dès leur publication sur le site Web du département (<https://travel.state.gov>), vous obtiendrez également des renseignements sur la sécurité locale du pays particulier directement de l'ambassade américaine de ce pays.

Traitement supérieur des réclamations, en tout lieu, en tout temps

Traitement uniforme et homogène des réclamations, de leur présentation à leur règlement — voilà l'approche préconisée par CNA. Il suffit de déclarer un sinistre au moyen d'un seul appel téléphonique, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, pour que votre réclamation soit rapidement confiée à un expert chevronné spécialisé dans le traitement des réclamations liées à votre secteur d'activité.

Pour déclarer un sinistre à CNA, veuillez appeler au:

Du Canada : 800-546-6349

De partout ailleurs : 240-330-1416

* Une carte de crédit ou de débit ou une autre forme de garantie pourrait être exigée du voyageur, d'un membre de la famille du voyageur, du compagnon de voyage ou de l'agence de voyages.

** Assistance voyage de CNA Canada est un programme d'assistance voyage à valeur ajoutée offert par CNA et administré par Europ Assistance USA, Inc. Le personnel du service à la clientèle d'Europ Assistance ne fait pas partie de CNA. En cas d'urgence, veuillez appeler Assistance voyage de CNA Canada pour obtenir de l'aide. Pour obtenir le remboursement des frais engagés à l'égard d'un sinistre couvert, vous devez déclarer ce sinistre à CNA également.

*** Dans tous les cas, les spécialistes médicaux ou les avocats qui sont recommandés par EA ou qui fournissent des services directs à la personne admissible ne sont ni des employés ni des mandataires d'EA ou de CNA International, et les installations médicales recommandées ne sont pas affiliées non plus à EA ou à CNA International. Le choix définitif du spécialiste médical, des installations médicales ou du conseiller juridique relève uniquement du voyageur. Ni EA ni CNA International n'assume quelque responsabilité que ce soit quant aux conseils médicaux ou juridiques prodigués par le spécialiste médical ou l'avocat. Ni EA ni CNA International ne peut être tenu responsable de la négligence, des actes malveillants ou des omissions d'un spécialiste juridique ou médical ou des installations médicales qui fournissent des soins directs. Ni EA ni CNA International ne peut non plus être tenu responsable des pertes ou dommages subis ou des frais engagés. Le preneur couvert ou l'employé valide ne peut intenter contre EA ou CNA International quelque recours que ce soit fondé sur une recommandation d'un spécialiste médical, d'une installation médicale ou d'un avocat ou sur un lien contractuel qu'EA ou CNA pourrait entretenir avec ces derniers.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec votre souscripteur CNA local ou visitez cnacanada.ca.